

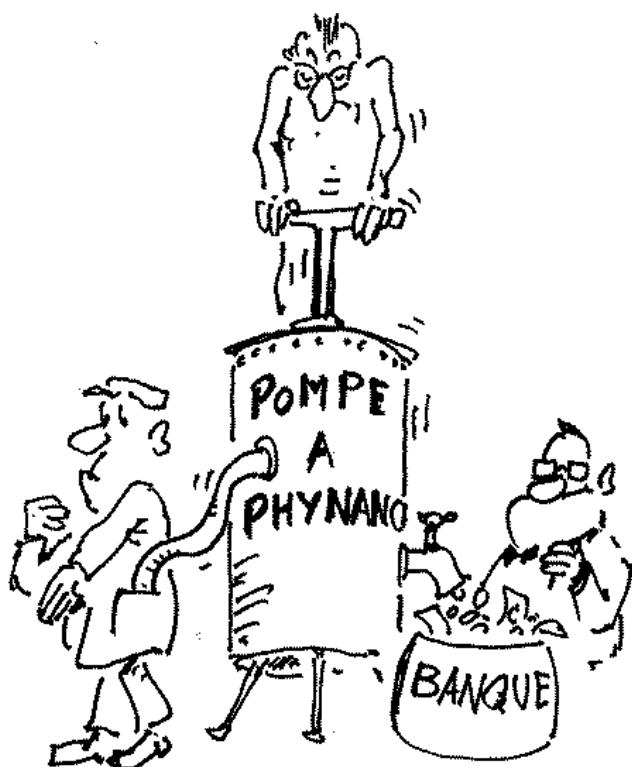
La dette publique : et si on arrêta de payer ?

Venez en débattre avec Pascal Franchet

Président du CADTM France (Comité pour l'abolition des dettes illégitimes)

mardi 4 avril 2017 à 18h 30

**Centre Social et Culturel Nelson Mandela
34 esplanade Josiane Cristin à La Seyne sur mer**

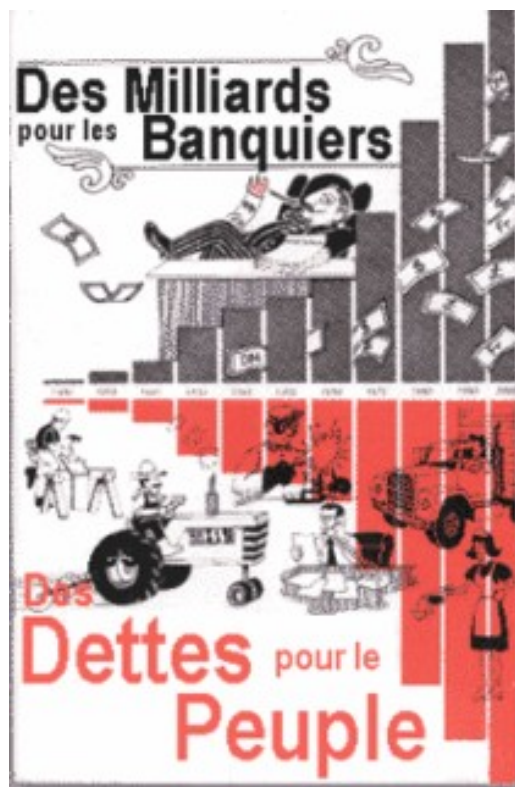


Pascal FRANCHET est président du Comité pour l'Abolition des Dettes illégitimes (CADTM France). Ses travaux portent sur la dette de l'Etat et sur celle de la protection sociale. Il est l'un des coordinateurs du livre collectif « la vérité sur la dette grecque ». Il est à l'origine de la caravane solidaire qui s'est rendue en Grèce en octobre 2016 pour apporter du matériel médical aux dispensaires autogérés grecs. Il est aussi un des 70 signataires de l'appel : « Les défis pour la gauche dans la zone euro » (<http://www.cadtm.org/les-defis-pour-la-gauche-dans-la>)

Depuis 40 ans et de Sarkozy à Hollande, les gouvernements ont réduit les dépenses publiques au nom du remboursement de la dette. Ils ont encore plus réduit les recettes publiques au profit des ménages les plus aisés et des grandes entreprises. Mais nous ont-ils un jour demandé notre opinion sur leur politique d'endettement auprès des banques ?

Pour rembourser leur dette, ils nous demandent de nous serrer la ceinture, ils réduisent le budget de la santé, de l'éducation, ils veulent – comme ils disent - baisser le coût du travail c'est-à-dire nos salaires et la protection sociale... et nous pourrions continuer la longue litanie des « sacrifices » qu'ils nous demandent pour pouvoir satisfaire les créanciers. Tout cela se fait au bénéfice des banques. Et ces banques sont celles qui sont à l'origine de la crise de 2008 et qui organisent la fraude fiscale au profit des grandes fortunes et des grandes entreprises. Eux ne connaissent pas la crise.

Nos gouvernements s'inclinent devant les marchés financiers et sont au service de toutes leurs exigences. C'est le système –dette ! Peut-on prétendre que la dette publique est, totalement ou partiellement, illégitime et donc, qu'il est légitime d'arrêter de payer. Ce serait une catastrophe nous disent-ils. A voir. La catastrophe n'est-ce pas d'enfoncer la grande majorité de la population dans l'austérité, la précarité, l'aggravation de ses conditions de vie.



Attac Var

Maison des associations 9 rue Gounod 83500 La Seyne sur mer

attac.83@orange.fr

<http://attac83.jimdo.com>